

QUELLES CONDITIONS POUR DEVENIR ASSISTANT FAMILIAL ?

- Avoir obtenu son agrément auprès du conseil départemental
- Avoir mené une réflexion sur l'accueil d'un enfant-adolescent souffrant de troubles psychiques au sein de sa propre famille (conjoint et enfants)
- Résider sur le territoire de santé du Groupement Hospitalier du Territoire Caux Maritime
- Détenir le permis B
- Disposer des conditions matérielles et affectives nécessaires au bien-être du jeune accueilli

La rémunération :

Les assistants familiaux sont rémunérés par le Centre Hospitalier de Dieppe.

POUR POSTULER

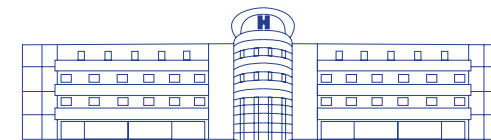
Vous pouvez adresser votre candidature (CV, lettre de motivation et agrément) à Mme Aurélie COCATRIX-JASPART, cadre de santé, par mail : acocatrix-jaspart@ch-dieppe.fr

Les professionnels du SAFT restent disponibles pour toute information dont vous auriez besoin.



Centre Médico-Psychologique Dumas

Le SAFT fait partie du service de psychiatrie infanto-juvénile, comprenant notamment les Centres Médico-Psychologiques du secteur et l'hôpital de jour Winnicott.



LE SAFT SERVICE D'ACCUEIL FAMILIAL THERAPEUTIQUE

Pour tous renseignements,
Veuillez contacter :

Centre Médico-Psychologique Dumas
Secrétariat CMP
4 rue Alexandre Dumas
76200 DIEPPE



Tel : 02. 35. 82. 43. 40



www.ch-dieppe.fr



L'ACCUEIL FAMILIAL THÉRAPEUTIQUE

Le SAFT (Service d'Accueil familial thérapeutique) est une unité de soins organisée sous la responsabilité médicale pour des enfants et adolescents jusqu'à 16 ans, souffrant de troubles psychiques.

QUI SONT LES ENFANTS-ADOLESCENTS ACCUEILLIS ?

Les enfants-adolescents accueillis sont des patients bénéficiant de soins dans le service de psychiatrie infanto-juvénile du centre hospitalier de Dieppe ou autre service du territoire de santé.

Ainsi, l'accueil SAFT de l'enfant-adolescent s'inscrit dans son projet de soins.

FONCTIONNEMENT DU SAFT DU CENTRE HOSPITALIER DE DIEPPE

- Capacité d'accueil : 7 enfants
- Modalité d'admission de l'enfant-adolescent :
 - Orientation médicale validée par le médecin référent du SAFT
 - Recherche d'alliance avec les parents de l'enfant-adolescent
- Temps d'accueil : à temps plein ou partiel

MISSION GÉNÉRALE

La mission générale du SAFT est d'apporter à l'enfant-adolescent un lieu de vie sécurisant et stable pour favoriser son développement.

LE FONCTIONNEMENT DE L'ÉQUIPE

L'équipe du SAFT est composée de :

- Assistants familiaux
- Educateur ou infirmier
- Assistant de service social
- Cadre de santé
- Psychologues
- Médecin pédopsychiatre

L'équipe pluridisciplinaire accompagne les assistants familiaux dans la prise en charge de l'enfant-adolescent de plusieurs façons :

- Suivi régulier au domicile ou sur rendez-vous avec l'équipe médicale ou socio-éducative
- Notions de psychopathologie par les professionnels du service
- Groupe de parole sous la supervision d'un psychologue

LES PARTENAIRES

Le SAFT travaille en collaboration avec les services qui accompagnent l'enfant-adolescent :

- Centres Médico-Psycho-Pédagogiques
- Professionnels de soins (pédiatre, médecin traitant, psychologue, psychomotricien, orthophoniste...)
- Aide Sociale à l'Enfance
- Etablissements socio-éducatifs (IME, ITEP...)
- Ecoles

L'assistant familial se rend disponible pour accompagner l'enfant lors de ses activités, ses prises en soins thérapeutiques et autres besoins.

